

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOT

LES COMMUNES ET LEURS
GROUPEMENTS DES CANTONS
DE CAZALS ET SALVIAC

Cazals, le jeudi 25 septembre 2008

M. le Ministre Eric WOERTH
MINISTERE DU BUDGET, DES
COMPTES PUBLICS ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE
139 r Bercy
75012 PARIS

Objet : Projet de fermeture de la trésorerie de Cazals-Salviac

Monsieur le Ministre,

Le 3 septembre dernier, Monsieur le Trésorier Payeur Général du Lot a réuni les Conseillers Généraux, les Présidents d'Intercommunalité, les Maires et les Présidents des Syndicats Intercommunaux pour les informer d'un projet de fermeture de la perception de CAZALS-SALVIAC le 31 décembre prochain et du redéploiement du service rendu à ces collectivités sur les perceptions de Catus, Puy-L'Evêque et Gourdon.

Les élus locaux informés après que la fermeture ait été décidée ont manifesté fermement leur mécontentement face à cette suppression qui participe une nouvelle fois au démantèlement d'un service public.

Sous couvert de rationalisation et de promesses vaines d'amélioration du service rendu par la concentration des moyens sur des pôles plus importants, il s'agit d'un déshabillage systématique du territoire qui contribue à le déconsidérer et partant, conduit inexorablement à le rendre moins attrayant.

En toute hypothèse, la disparition d'un poste de percepteur ne peut représenter, comme annoncé, une amélioration du service public.

Loin d'être le plus petit en terme de plan de charge, le secteur de CAZALS-SALVIAC sur lequel les élus se sont mobilisés pour créer une dynamique de développement avec un succès certain, par une augmentation très significative de la population et de l'activité, voit se mettre en place de manière insidieuse, un désert administratif qui traduit l'absence totale de réflexion en terme d'aménagement du territoire.

Pourtant le dernier rapport du Sénat paru cet été portant le n° 468 sur le nouvel espace rural français se conclut en ces termes :

« Le renouveau de l'espace rural apparaît comme une réussite française de ces trente dernières années... Ce renouveau s'est traduit par la création d'une nouvelle société rurale... Cette dynamique... accompagnée par les acteurs locaux... qui se traduit par un retournement des processus migratoires au profit des campagnes... devrait aller en s'amplifiant. »

« La France dispose d'un « atout rural » que l'on a peine à retrouver de façon équivalente chez l'un de nos partenaires européens

Or il semble que cette plus value typiquement française, qui nous est enviée sur tous les continents, ne soit encore qu'insuffisamment prise en compte par les pouvoirs publics. Peut être parce qu'il nous paraît naturel de posséder des territoires aussi valorisants et en aussi grand nombre, la prise de conscience de leur potentialités exceptionnelles- au même titre, par exemple, que le secteur de l'industrie de pointe- est encore largement insuffisante.

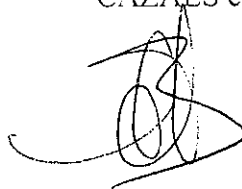
Le nouvel espace rural français ne doit pas seulement être analysé comme une réussite de notre pays parmi d'autres, il symbolise également cette exception territoriale française....comme un atout majeur de la Nation pour le présent et pour l'avenir »

Au nom de l'ensemble de mes collègues élus dans les quinze communes des cantons de Cazals et Salviac, je réitère notre opposition à ce projet mené en dehors d'une réelle concertation et surtout, sans une réflexion globale sur la présence sur le territoire départemental des services de l'Etat en général et ceux du Trésor en particulier.

C'est pourquoi, je vous demande, Monsieur le Ministre, en réponse aux principes qui viennent d'être énoncés ci-dessus, de bien vouloir maintenir la perception de CAZALS-SALVIAC et montrer par là votre souci d'être auprès des élus dans leurs efforts quotidiens pour rendre vivants et dynamiques nos territoires ruraux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour les Elus unanimes des cantons de
CAZALS et SALVIAC.



André BARGUES,
Conseiller Général et Président de la
Communauté de Communes Sud-Bouriane

Sont concernés par la trésorerie de Cazals-Salviac

Communes : Les Arques, Cazals, Frayssinet-le-Gélat, Gindou, Goujounac, Lavercantière, Marminiac, Montcléra, Pomarède, Rampoux, Saint-Caprais, Salviac et Thédillac

EPCI : Communauté de Communes Sud-Bouriane, Communauté de Communes du Pays de Salviac

Syndicats : Syndicat mixte du Pays de Gourdon de collecte et traitement des ordures ménagères (60 communes), Syndicat intercommunal de la Région de Cazals d'AEP et d'assainissement,

Etablissements publics : EHPAD de Salviac